

CONSULTATION CITOYENNE SUR L'AVENIR DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Nom de l'organisation qui présente le mémoire :

Groupe de citoyens qui désire conserver la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs.

Date : 3 septembre 2014

Ville de résidence de l'auteur ou de l'organisation: Sainte-Brigitte-de-Laval

Sujet : Développement résidentiel

Aspect : Dans le cadre des développements actuels et futurs des infrastructures du parc des Saphirs et de la réfection de la rue des Monardes, un groupe de citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval souhaite conserver à l'état naturel de façon permanente et par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal la bande boisée qui se situe entre la rue des Monardes et les rues des Matricaires/des Hémérocailles.

Argument 1 : La bande boisée constitue un filtre naturel efficace contre le bruit, les activités et les lumières du terrain de soccer du parc des Saphirs et le développement résidentiel Sainte-Brigitte-sur-le-Golf.

Actuellement, les utilisateurs du terrain de soccer du parc des Saphirs sont très bruyants. De plus, la topographie montagneuse génère de l'écho ce qui rend cette zone encore plus bruyante. Maintenant, il est question de rajouter plusieurs infrastructures sportives (voir journal Lavallois 2014), ce qui va rajouter nombre de décibels supplémentaires.

Les lumières du terrain de soccer sont très fortes et très hautes (on les voit de loin) et l'on peut penser qu'avec les nouvelles infrastructures, qu'on ajoutera de l'éclairage notamment du côté des terrains de tennis et de la patinoire.

Conclusion de l'argument 1 :

Présentement, les gens qui habitent le secteur Sainte-Brigitte-sur-le-Golf et plus particulièrement les propriétaires de résidences qui sont adossées à la rue des Monardes, ont la chance d'avoir une bande de boisée ornée de plusieurs arbres matures de plus 30 pieds, ce qui constitue un très bon filtre contre le bruit généré par les activités dans le parc des Saphirs et contre la lumière des projecteurs du terrain de soccer qui est allumée, le soir, jusqu'à 23 heures. Les citoyens se trouvent chanceux d'avoir cette nature à proximité et désirent la conserver.

Argument 2 : Le développement résidentiel harmonieux de la ville en conservant un pourcentage boisé pour chaque développement résidentiel.

Plusieurs d'entre nous, (groupe qui présente ce mémoire), ont assisté aux récentes assemblées du conseil de ville ainsi qu'aux rencontres d'informations concernant le développement résidentiel à Sainte-Brigitte. À chacune de ces rencontres, nous avons pu écouter plusieurs de nos concitoyens qui habitent différents secteurs de la ville s'exprimer sur l'importance de développer la ville de façon à conserver le cachet unique de notre environnement en mettant de l'avant le côté nature de notre belle ville. Développer oui, mais de façon responsable.

En contrepartie, nous avons pu entendre la nouvelle administration municipale répondre à ces gens que des efforts seraient faits en ce sens en conservant des zones boisées à l'intérieur des nouveaux projets de développement résidentiel. Par les propos de la nouvelle mairie on pouvait comprendre qu'elle voulait maintenant développer de façon à mettre de l'avant ce qui rend Sainte-Brigitte si unique et ce qui fait que les gens veulent venir s'installer chez nous, la nature.

Conclusion de l'argument 2 :

À notre avis, la mairie, en prenant position et s'engageant à préserver à l'état naturel cette bande boisée, ferait la démonstration d'un effort concret dans cette direction.

Argument 3 : Le coup d'œil sport en nature, pour la promotion de la ville

Actuellement, que l'on se situe du côté du développement Sainte-Brigitte-sur-le-Golf ou du côté du parc des Saphirs on voit cette bande boisée, vieille de plusieurs dizaines d'années, qui nous rappellent malgré le fait que le quartier soit très dense en résidence, que nous sommes en pleine nature.

Ce coup d'œil est important à notre avis, parce que c'est une de nos forces et c'est aussi ce qui nous distingue par rapport à plusieurs autres municipalités. De plus, le conseil municipal a choisi de concentrer ces nouvelles infrastructures sportives à cet endroit (voir journal Lavallois août 2014). Prenons exemple sur nos voisins du Lac-Beauport qui ont réussi à fondre leur terrain de soccer et leurs infrastructures sportives en utilisant la nature déjà existante.

Conclusion de l'argument 3 :

L'administration municipale se vante que le parc des Saphirs deviendra une vitrine pour faire la promotion de la ville et de ces attraits pour pratiquer le sport en nature. Dans cette optique, il serait donc à notre avis préférable de conserver la vue sur ce boisé (voir photos) tant du côté du développement Sainte-Brigitte-sur-le-Golf que du côté du parc des Saphirs.

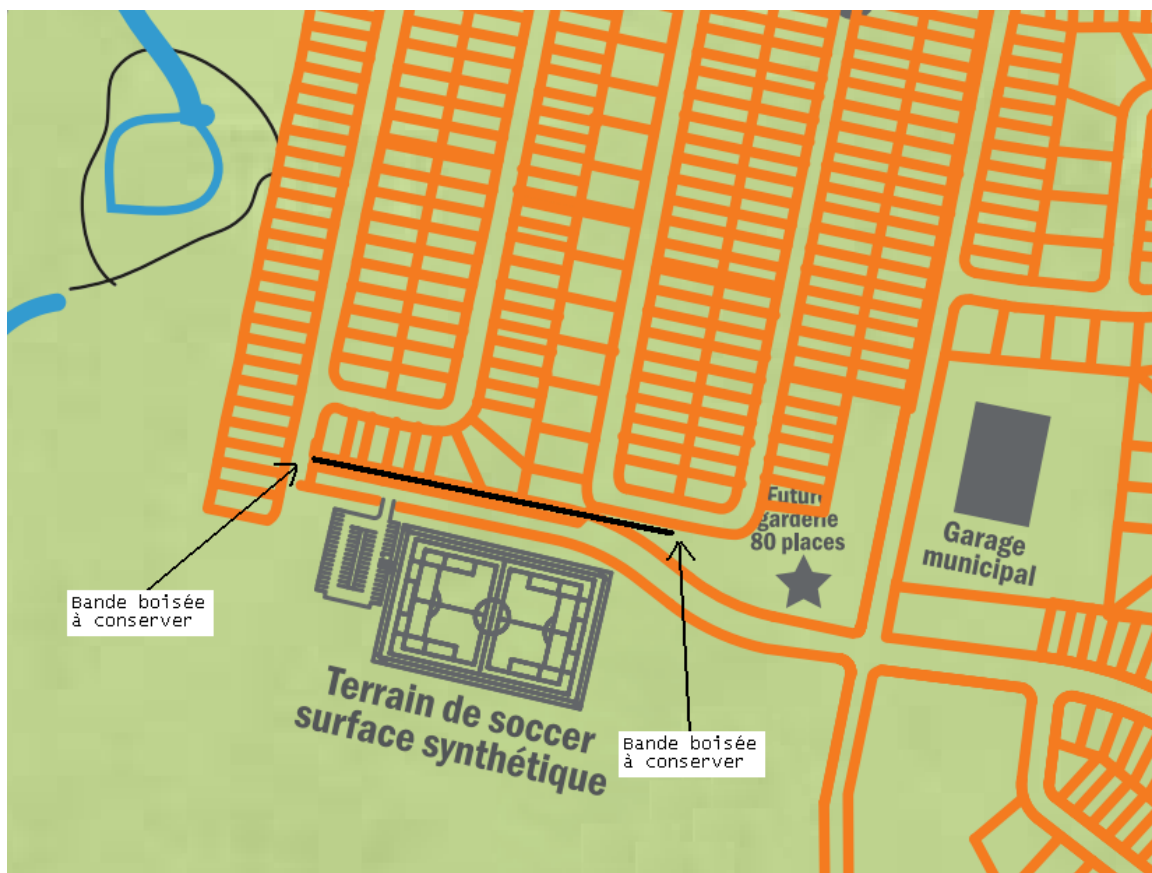
Conclusion et recommandations :

1. Puisque cette bande boisée :
 - 1.1 Par sa composition et son état de santé (voir photos), constitue un filtre naturel efficace été comme hiver contre le bruit, les activités et les lumières du terrain de soccer du parc des Saphirs et le développement résidentiel domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf
 - 1.2 Contribue à balancer le développement résidentiel harmonieux de la ville en conservant un pourcentage boisé pour chaque développement résidentiel
 - 1.3 Contribue au coup d'œil sport en nature, pour la promotion de la ville
 - 1.4 Contribue par sa topographie à prévenir l'érosion des sols du développement résidentiel domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf vers la rue des Monardes
 - 1.5 Est, dans son état actuel naturel, tout juste assez large et dense pour remplir sa fonction première : c'est-à-dire isoler le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs pour ainsi préserver la qualité de vie de nos concitoyens et qui n'a pas la largeur requise pour la construction résidentielle.
 - 1.6 N'est pas large et elle ne requiert que peu d'entretien. Actuellement les résidents assurent l'entretien du côté Matricaire/Hémérocailles.
2. Aussi, puisqu'un grand nombre de citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval désire conserver cette bande boisée. (voir registre pour demander la tenu d'un scrutin référendaire concernant le projet 675-13)

Nous recommandons, ou plutôt nous souhaitons préserver définitivement dans un état complètement naturel et par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal, la bande boisée (voir illustration 1) qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Nous souhaitons également que ladite bande boisée soit protégée par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal qui lui confère le statut de boisé protégé.

Illustration 1 :



Présentation du mémoire
le 7 octobre 2014 à 19h00 à la
Séance publique d'audition
de mémoires
à l'église de Sainte-Brigitte-de-Laval

Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs



Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Sujet :

Développement résidentiel

Aspect :

Conservation de façon permanente et par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal, de la bande boisée qui se situe entre la rue des Monardes et les rues des Matricaires/des Hémérocailles.

7 octobre 2014

Sainte-Brigitte-de-Laval

Situation géographique



Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Historique du dossier

- Origine de la demande : les gens que nous avons rencontrés et leurs attentes en ce qui concerne ce dossier.
- Porte-à-porte dans les secteurs domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf, domaine de la Rivière aux Pins, la Montagne des Eaux-Clares. Utilisateur du terrain de golf.
- Signature par les citoyens du registre pour la tenu d'un scrutin référendaire à l'hôtel de ville le 6 juin 2013 concernant le 675-13 dont le but est de mener à la préservation de la bande boisée.

Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Arguments

Argument 1 :

La bande boisée constitue un filtre naturel efficace contre le bruit, les activités et les lumières du terrain de soccer du parc des Saphirs et le développement résidentiel du domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf.

- Les utilisateurs du parc des Saphirs sont très bruyants.
- Topographie : entouré de montagnes, ce qui génère de l'écho.
- Les nouvelles infrastructures sportives généreront encore plus de bruit.
- Les lumières du terrain de soccer sont très fortes et très hautes (on les voit de loin).
- Avec les nouvelles infrastructures, on ajoutera de l'éclairage notamment du côté des terrains de tennis et de la patinoire.

Actuellement, cette bande boisée ornée de plusieurs arbres matures de plus 30 pieds constitue un très bon filtre contre le bruit généré par les activités dans le parc des Saphirs et contre la lumière des projecteurs du terrain de soccer qui est allumée, le soir, jusqu'à 23 heures. Les citoyens se trouvent chanceux d'avoir cette nature à proximité et désirent la conserver.

Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Arguments

Argument 2 :

Le développement résidentiel harmonieux de la ville en conservant un pourcentage boisé pour chaque développement résidentiel.

- Dans les récentes assemblées du conseil de ville et les récentes rencontres d'informations concernant le développement résidentiel à Sainte-Brigitte. Nous avons pu écouter plusieurs de nos concitoyens qui habitent différents secteurs de la ville s'exprimer sur l'importance de développer la ville de façon à conserver le cachet unique de notre environnement en mettant de l'avant le côté nature de notre belle ville.
- Nous avons pu aussi entendre la nouvelle administration municipale répondre à ces gens que des efforts seraient faits en ce sens en conservant des zones boisées à l'intérieur des nouveaux projets de développement résidentiel.

La mairie, en prenant position et en s'engageant à préserver cette bande boisée, ferait la démonstration d'un effort concret dans cette direction.

Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Arguments

Argument 3 :

Le coup d'œil sport en nature, pour la promotion de la ville

- Actuellement, que l'on se situe du côté du développement Sainte-Brigitte-sur-le-Golf ou du côté du parc des Saphirs, on voit cette bande boisée vieille de plusieurs dizaines d'années qui nous rappellent, malgré le fait que le quartier soit très dense en résidence, que nous sommes en pleine nature.
- Ce coup d'œil est important à notre avis, puisque le conseil municipal a choisi de concentrer ces nouvelles infrastructures sportives à cet endroit (voir journal [Lavallois](#) août 2014).
- Sainte-Brigitte se vante que le parc des Saphirs deviendra une vitrine pour faire la promotion de la ville et de ces attraits pour pratiquer le sport en nature.

Dans cette optique, il serait donc à notre avis préférable de conserver la vue sur ce boisé tant du côté du développement Sainte-Brigitte-sur-le-Golf que du côté du parc des Saphirs.

Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Rue des Hémérocailles



Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Rue des Matricaires





Préservation de la bande boisée qui isole le quartier domaine Sainte-Brigitte-sur-le-Golf du parc des Saphirs

Recommandations

Le groupe de citoyens qui est en accord avec le dépôt de ce mémoire souhaite donc conserver, de façon permanente, la bande boisée qui se situe entre la rue des Monardes et les rues des Matricaires/des Hémérocailles.

Il souhaite aussi que ladite bande boisée soit protégée par l'intermédiaire d'un règlement de zonage municipal qui lui confère le statut de boisé protégé.